



MERCUROL
VEAUNES

Cœur du Pays de l'Hermitage

CONSEIL MUNICIPAL

PROCES-VERBAL : séance du 23 juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 23 juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 juin 2025

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, ACHARD Laure, VIGNE Amélie, FLEURET Alain, BARBE Sabrina, BETTON Daniel, BRESCIANI Gaël, DESSITE Alain, FAURE Nathalie, GRANGER Véronique, MARKARIAN Jean- Maurice, PONSON Aline, TERRAS Tanguy, THEOLAIRE Joël.

Excusés : DAUJAN Nicolas, BARRE Sylvie pouvoir à FAURE Nathalie, BERTUCCI Sandrine pouvoir à BLAISE Véronique, GUILLAUME Stéphanie pouvoir à FAURE Christophe, MAUSSERT Karine pouvoir à BRESCIANI Gaël, ORIOL Maurice pouvoir à SANDON Alain, BOUCHER-BARBAZANGES Garance.

Absents : CHALAYE Franck, LAFOND Florian, MINGORANCE Anita.

Secrétaire de Séance : Nathalie FAURE

Le procès-verbal de la séance du 12 mai 2025 est approuvé à l'unanimité.

SDED – RENFORCEMENT DE RESEAU (100% SDED) – Dossier n° 261790099 AER

Le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité pour le renforcement du réseau BT à partir du poste « Les Chassis », et création de poste à partir du poste « Les 7 chemins ».

La dépense prévisionnelle HT de ce projet est estimée à 286 150,11 € prise en charge entièrement par le SDED.

Le Conseil approuve à l'unanimité ce projet.

RENOVATION ENERGETIQUE DU GYMNASSE MARCEL BANC – DEMANDE DE SUBVENTION

Le gymnase Marcel Banc a été construit au début des années 1980. Ses performances thermiques sont médiocres au regard des objectifs nationaux souhaités actuellement.

Il est nécessaire de prévoir d'effectuer des travaux d'amélioration thermique de la toiture.

Le Conseil décide à l'unanimité de solliciter auprès de l'Agence Nationale du Sport (Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative) une subvention aussi élevée que possible.

TENEMENT MILAN – BAIL A CONSTRUIRE

Dans le cadre du projet de création de logements sur le tènement MILAN avec l'opérateur du logement public VRH (Valence Romans Habitat), le Conseil autorise le Maire à conclure un bail à construction avec VRH (Valence Romans Habitat) portant sur les parcelles cadastrées D 112, 320, 321, 354 et 35.

PROJET D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE QUARTIER LES ODOUARDS – CONVENTION DE TRANSFERT DE MAITRISE D'OUVRAGE ET DE REPARTITION FINANCIERE AVEC ARCHE AGGLO

Les secteurs partiellement urbanisés de Colombier, la Chapelle, La Laye, les Oudouards de la Commune de Mercuriol-Veaunes présentent une grande sensibilité aux ruissellements. L'urbanisation de ces secteurs, situés sur ou au pied de coteaux, implique la collecte et l'évacuation des eaux pluviales urbaines et de ruissellement afin de maîtriser les écoulements de surface.

Dans la cadre de ce projet d'aménagement hydraulique (bassin « Est »), le Conseil approuve la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage et de répartition financière pour la maîtrise d'œuvre et la réalisation d'un dossier loi sur l'eau relatif à la gestion des eaux pluviales urbaines et des eaux de ruissellements à intervenir avec ARCHE Agglo.

DECISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE SUR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°1/2025 – Budget principal – Décision modificative n°1

Il est nécessaire d'ajouter des crédits :

Article 673 – Titres annulés sur exercices antérieurs : + 13 199,96 €

et d'en retirer sur l'article 6288 – Autre services extérieurs » : - 13 199,96 €.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21h50

Le Maire,
Michel BRUNET

La secrétaire de séance,
Nathalie FAURE